

MEDECIN

Référence : 3134-26-0241/SR du 13 février 2026

Employeur : Province-Nord

Corps /Domaine : Médecin

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾: inférieure à 3 ans

Poste à pourvoir : immédiatement



Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, de la Prévention et de la Solidarité (DASSPS)

Lieu de travail : CMS de Canala

Date de dépôt de l'offre : vendredi 13 Février 2026

Date limite de candidature : vendredi 06 Mars 2026

Détails de l'offre :

La Direction des Affaires sanitaires, Sociales, de la Prévention et de la Solidarité est organisée en 4 pôles (administration générale, Solidarité, Prévention et promotion de la santé, Soins), 8 services et 14 bureaux.

Le service des métiers de soins est rattaché au pôle soins de la direction.

Le médecin, rattaché à la direction, est amené à intervenir au sein du centre médico-social de la Province Nord au sein d'une équipe pluridisciplinaire (médecins, sage-femmes, assistantes sociales, spécialistes vacataires, psychothérapeutes etc..).

Emploi RESPNC :

Médecin

Missions :

Placée sous l'autorité du directeur adjoint des Affaires Sanitaires et Sociales, de la Prévention et de la Solidarité, la personne retenue aura la charge de la continuité de l'offre de soin.

Activités principales :

La personne retenue aura notamment en charge :

- la médecine curative : consultations, urgences, visites en tribu ;
- la médecine préventive : santé scolaire, PMI, dépistage tuberculose, médecine du travail et du sport, éducation pour la santé, hygiène publique ;
- la participation en étroite collaboration avec la cheffe BPS à l'organisation de la CMS et des infirmeries ;
- la veille sanitaire et sociale.

La personne retenue aura également en charge :

- l'établissement de partenariats extérieurs ;
- la gestion de la pharmacie de la structure ;
- la participation aux actions de formation et d'animation ;
- l'établissement de rapports ou bilans d'activité annuel ;

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Ce poste est soumis à mobilité de secteur.
- Possibilité d'astreintes de nuit et/ou de week-end.

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Maîtrise de la médecine générale ;
- Maîtrise du droit de la santé ;
- Connaissance du système de protection sociale
- Connaissance en santé publique ;
- Connaissance en épidémiologie ;

- Connaissances en gynécologie-obstétrique, pédiatrie, cardiologie, endocrinologie et/ou infectiologie seraient appréciées ;
- Expérience du travail en poste isolé ;
- Diplôme d'état de docteur en médecine ;
- Ou Diplôme d'études spécialisées en médecine générale ou d'urgence (DESC)
- Ou Capacité de médecine d'urgence (CAMU)
- Être titulaire du permis de conduire B.

Savoir-faire :

- Maîtrise des logiciels de bureautique (Excel et Word) ;
- Expérience professionnelle sur un poste isolé serait appréciée et au contact de populations océaniques ;

Comportement professionnel :

- Être disponible et mobile,
- Disposer d'une capacité d'adaptation,
- Travailler en équipe et en autonomie,
- Faire preuve d'empathie,
- Être organisé,
- Avoir le sens de l'anticipation,
- Respecter la confidentialité des informations et le secret médical,
- Faire preuve d'initiative et de rigueur,
- Respect de la hiérarchie et capacité à rendre compte,
- Avoir le sens des responsabilités, des relations avec le public,
- Savoir intégrer et animer un réseau (spécialistes, associatifs, institutionnels...),
- Prendre en compte les spécificités culturelles de la population dans sa pratique professionnelle.

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Madame Mylencka OUDARE, directrice adjointe des Affaires Sanitaires et Sociales, de Prévention et de la Solidarité, ou le service des Ressources Humaines.

Tél : 91.25.97 ou 47.71.00

Mail : dassps-direction@province-nord.nc et/ou dassps-srh@province-nord.nc.

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord (www.province-nord.nc).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la **Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- internet : <https://www.province-nord.nc/avp>
- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : drh.emplois@province-nord.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique